

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 avril 2023

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 13 - votants : 13	Le dix-huit avril deux Mil vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE.
Convocation en date du : 14 avril 2023	Présents : BABEL Anne, BANCEL Béatrice, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne
Affichée le : 14 avril 2023	Absents excusés : RODAMEL Karine Secrétaire de séance élu : BERNONVILLE Yves

N° 2023D208	SIEL : IMPLANTATION D'UN EQUIPEMENT TECHNIQUE SUR UN OUVRAGE COMMUNAL
--------------------	--

Le SIEL-TE Loire se lance dans le déploiement d'un réseau très bas débit (LoRa) destinés aux objets connectés (ROC42).

M. le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'envisager l'implantation d'un/des équipement(s) technique sur un/des ouvrages communal(aux),

A cet effet, les conditions d'hébergement des équipements seront précisées ultérieurement dans la convention d'implantation,

Le projet est financé en totalité par le SIEL-TE Loire, sans participation de la commune.

Ceci étant exposé, Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

APPROUVE l'implantation d'un (ou plusieurs) équipement(s) technique sur la commune de Rozier-en-Donzy

AUTORISE M. le Maire à signer la (ou les) convention(s) pour l'implantation d'un équipement technique sur un ouvrage communal entre la commune et le SIEL-TE-Loire.

AUTORISE M. le Maire à signer toutes pièces à intervenir.

Le Secrétaire de Séance
Yves BERNONVILLE



ROZIER EN DONZY, le 21/04/2023
Signé : le Maire, Didier BERNE

